COMMISSION SPORTIVE
Tél. 04.50.84.10.86 - sportive@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

PV 399
Président : Jean-Michel BAULMONT

NOTE AUX CLUBS :
Jean-Michel BAULMONT
Nouvelle adresse mail : bjm.74@orange.fr

Veuillez noter que suite aux matchs remis certaines rencontres seront programmées le 8-9 décembre ou le 15-16 décembre.

CATEGORIE SENIORS

Responsable : M.CARUSO

COURRIERS ADRESSES AU DISTRICT :
Dorénavant les courriers concernant le championnat SENIORS devront être envoyés à l'adresse suivante : sportive@hautesavoie-paysdegex.fff.fr

Utilisation de la **boîte mail officielle du club** exclusivement.
Ne pas oublier de mentionner : la catégorie concernée, la série et la poule, la date et les équipes en présence.
Aucun dossier ne sera traité si ces obligations requises ne sont pas respectées. Merci d'avance.

AMENDES F.M.I.

Malgré toutes les formations données depuis deux saisons pour la mise en place de la F.M.I. sur l'ensemble du foot à 11, la commission constate encore un grand nombre de défauts dans son utilisation, et tient à rappeler :

1 - la préparation des matchs doit être faite en semaine et pas juste avant les rencontres,

2 - en cas de forfait, de matchs remis ou reportés, la FMI doit être utilisée. Un mail d'information est nécessaire pour prévenir mais ne suffit pas. Il incombe au club recevant de faire la FMI, même si c'est votre adversaire qui fait forfait. Concernant la procédure, saisir l'arbitre central et les arbitres assistants, pour accéder à l'onglet : «Non joué - absence de l'équipe visiteuse ou recevante».

3 - en cas de problème, la feuille de match papier doit être accompagnée du document « CONSTAT D'ECHEC FMI » clairement rempli par le club (disponible sur le site du District).

Constatant que certains clubs ne jouent pas toujours le jeu, la commission a donc décidé de systématiquement amender la non utilisation de la FMI et ce, dès la première journée de la saison 2018 / 2019 (sauf bien sûr en cas de problème technique ou de serveur avéré).

Les feuilles papiers sans le rapport FMI, les rapports incomplets ou illisibles, la non utilisation de la FMI en cas de forfait, report ou remise de match, sont donc amendés selon les règlements en vigueur cette saison.

Comptant sur votre collaboration et votre compréhension afin que la situation s'améliore.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

D1
REIGNIER 1 – AMBILLY 1 se jouera le 17/02/2019

D3 Poule A
SCIEZ – BONNEVILLE se jouera le 09/12/2018

D3 Poule B
VIRY 1 – DIVONNE 2 se jouera le 09/12/2018

D4 Poule A
LEMAN PRESQU ILE 1 –EVIAN FC 1 se jouera le 15/12/2018
MARGENCEL 2 – DOUVAINE/LOISIN se jouera le 16/12/2018
PERRIGNIER 1 – ST CERGUES se jouera le 16/12/2018
PERRIGNIER 1 – MARGENCEL se jouera le 03/03/2019

D4 Poule B
FILLINGES 2 - ESCO 2 se jouera le 03/03/2018

D4 Poule D
VALLEIRY 2 – AMANCY 2 se jouera le 16/12/2018
CERNEX 2 – AMANCY 2 se jouera le 03/03/2019
PERS JUSSY 1 – VUACHE 1 se jouera le 03/03/2019
BEAUMONT COLLONGES – ANNECY PORT se jouera le 03/03/2019

D5 Poule A
BREVON – VACHERESSE/ABOND se jouera le 09/12/2018
LEMAN PRESQU ILE 2 – EVIANC FC2 se jouera le 02/03/2018

D5 Poule C
CHALLEX 2 – VIRY 2 se jouera le 09/12/2018

D5 Poule D
AMANCY 3 – PRINGY 3 se jouera le 09/12/2018

D5 Poule F
MARCELLAZ ALB 2 – THONES 2 se jouera le 09/12/2018
SEMNOZ/VIEUGY 3 – CRUSEILLES 3 se jouera le 03/03/2018